

FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO AIKIBUDO ET AFFINITAIRES

COMITE DIRECTEUR REGIONAL FFAAA Basse-Normandie,
9 rue du Gal Giraud 14000 Caen

DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AIKIDO - L'AIKIBUDO

Cette demande est à adresser au Président de la ligue dont dépend le club.

NOM : Prénom :
Date et lieu de Naissance :
Nationalité :
ADRESSE Personnelle :
.....

E.mail _____ @ _____

GRADE EN AIKIDO : Date d'obtention :
GRADE EN AIKIBUDO : Date d'obtention :

Qui est votre Professeur :
Nom du club où vous enseignez :

JE POSSEDE - JE NE POSSEDE PAS (rayer la mention inutile)
-> une des deux parties du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, si oui, laquelle :

JE POSSEDE - JE NE POSSEDE PAS (rayer la mention inutile)
-> l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)

Je m'engage à suivre les cours de l'Ecole des Cadres et les stages officiels afin de me présenter dès que possible à l'examen du Brevet d'Etat. En attendant, si je suis provisoirement autorisé à enseigner l'AIKIDO, l'AIKIBUDO, je ne peux le faire que bénévolement et dans un club affilié à la ligue Bas Normande.

Le Candidat, Date et visa

Le Tuteur, date et Visa

Le D.T.R.*, Date et Visa

Le Président de ligue, Date et Visa

* : Le DTR est celui qui anime l'EDC suivie dans le cadre de la formation au BE